



## BULLETIN INDIVIDUEL D'INSCRIPTION

**A retourner à : Direction Diocésaine des Pèlerinages**  
6 avenue Pasteur BP 94 - 93141 BONDY CEDEX- FRANCE  
01 41 55 14 87  
[pelerinages93@gmail.com](mailto:pelerinages93@gmail.com)  
Certificat Immatriculation Atout France IM093170005  
Garant Atradius –Contrat n°378266



### Pèlerinage à LOURDES du 28 mai au 2 juin 2019

Date limite d'inscription : 27 avril 2019

#### Participant

M-Mme-Père-Sœur-Séminariste-Diacre

Nom : (en Majuscules) .....

Prénom : .....

Date **et** lieu de naissance ..... à .....

Nationalité : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

N° Téléphone fixe : .....N° Téléphone portable : .....

E-mail : .....@.....

Paroisse :

N° de sécurité sociale :

S'inscrit au pèlerinage de Lourdes en qualité de pèlerin "valide"

Est-ce votre première visite à Lourdes ?

Personne de confiance à prévenir en cas de besoin :

Nom, et lien de parenté avec le pèlerin: .....

Téléphone fixe : .....Téléphone portable : .....

#### Moyens de TRANSPORT

Acheminement de nuit aller et retour en autocar grand tourisme géré par les transports Viabus

Vous souhaitez prendre le car le 28 mai 2019 au départ de : (Cocher la case souhaitée)

Bondy

Gagny

Aulnay

Saint Denis

**HEBERGEMENT** en hôtel en pension complète du 29 mai petit déjeuner au 1 juin repas du soir.

Je désire partager ma chambre avec Nom Prénom

Je désire une chambre individuelle (dans la limite des places disponibles) avec un supplément de 100 €

**Le service des pèlerinages se charge de placer en chambre double les pèlerins qui s'inscrivent individuellement. En cas d'impossibilité de trouver un(e) co-chambriste, un supplément chambre individuelle pourra être demandé à la dernière personne qui s'inscrit seule.**

## TARIFS

| Tarif pour une personne en chambre double en pension complète<br>(Ce prix ne comprend pas : Le repas du soir à l'aller, les quêtes, les boissons, les dépenses à caractère personnel)<br>Pour les cas particuliers (couple, famille nombreuse) prendre contact avec le service. |                   |                    |
|---|-------------------|--------------------|
| Formule   | Prix<br>(3 nuits) | montant            |
| Enfant – de 3 ans <sup>(1)</sup>  | <i>Gratuit *</i>  | 0 €                |
| Car et hébergement en pension complète <sup>(2)</sup><br><ul style="list-style-type: none"> <li>• enfant 3 à 12 ans</li> <li>• adulte</li> </ul>  | 240 €<br>360 €    | ..... €<br>..... € |
| Hébergement seul en pension complète <sup>(2)</sup> sans transport<br><ul style="list-style-type: none"> <li>• enfant 3 à 12 ans</li> <li>• adulte</li> </ul>   | 155 €<br>270 €    | ..... €<br>..... € |
| Supplément chambre seule (nombre limité)  | 100 €             | ..... €            |
| Don <i>(sur demande, un reçu fiscal vous sera envoyé)</i>   |                   | ..... €            |
| <b>TOTAL</b>  |                   | ..... €            |

(1) *les parents des enfants de - 3 ans se chargent de la nourriture de leurs enfants pour la durée du pèlerinage*

(2) *Prévoir un pique-nique pour le repas du mardi soir 28 mai*

### REGLEMENT

**Votre inscription doit parvenir avec la totalité du règlement. Les dossiers incomplets ou parvenant hors délais ne seront pas pris en compte.**

- Un acompte de **50 €** ou **100 €** (pèlerin en chambre seule) sera encaissé de suite.
- Le solde doit être réglé pour **le 20 mai** et peut être réparti en plusieurs chèques qui seront encaissés le 5, 15 ou 25 du mois en fonction de la date que vous aurez marquée au-dos des chèques. Les chèques sont à l'ordre de ADSD Service des Pèlerinages

**Attention : ne pas antidater les chèques**

#### Participation au titre de la solidarité :

Certains pèlerins ne peuvent partir qu'avec votre soutien ; les dons permettent à des personnes jeunes, démunies, aux prêtres et aux religieuses de participer au pèlerinage. **Vous pouvez faire un don en faisant un chèque séparé de celui de votre règlement à l'ordre de ADSD**

Ce don fera l'objet d'un reçu fiscal. Merci pour eux.

### SANTÉ

Je certifie que mon état de santé me permet d'effectuer ce pèlerinage sans risque. De ce fait, s'il m'arrivait quoi que ce soit, durant le trajet ou sur place, je dégage dès à présent la responsabilité de la Direction des Pèlerinages et m'engage, ainsi que ma famille, à ne pas entreprendre de poursuites à son encontre.

Pour toute personne ayant été hospitalisée de manière continue ou ambulatoire dans les 3 mois précédant la date d'inscription, merci de fournir un certificat médical daté certifiant le caractère stable de la maladie et précisant que vous êtes apte à voyager. Si toutefois, l'aggravation de votre maladie (pour laquelle il y avait eu la dite hospitalisation) suscitait une prise en charge médicale

pendant votre voyage, en l'absence de ce certificat, les frais engagés pour l'assistance médicale et/ou le rapatriement médical ne seraient pas pris en charge  
Prière de préciser si vous avez des particularités de type allergies, diabète....

### CONDITIONS D'ANNULATION

**Toute annulation doit être notifiée par lettre au service diocésain des pèlerinages, accompagnée d'une pièce justificative (certificat médical...).**

*Les versements effectués par le pèlerin pourront être remboursés sous déduction des frais suivants en fonction de la date d'annulation.*

- **Plus de 30 jours** avant le départ : il sera retenu 50 euros pour frais de dossier, non remboursables,
- **Entre 30 et 21 jours** avant le départ : il sera retenu 25% du montant total du voyage,
- **Entre 20 et 8 jours** avant le départ : il sera retenu 50% du montant total du voyage,
- **Entre 7 et 2 jours** avant le départ : il sera retenu 75% du montant total du voyage,
- **A moins de 2 jours** avant le départ : il sera retenu 100% du montant total du voyage.

**Tout voyage interrompu ou abrégé du fait du pèlerin pour quelque cause que ce soit** (sauf problème médical avec justificatif à l'appui, décès d'un proche,...), **ne donne lieu à aucun remboursement.**

### ASSURANCE

Le service diocésain des pèlerinages vous propose un programme. Toute initiative prise en dehors de ce programme et à l'insu du directeur des Pèlerinages ne sera pas couverte par notre assurance.

Je certifie avoir pris connaissance du programme, de la participation financière, des informations relatives au pèlerinage. Les conditions générales, consultables sur le site <https://saint-denis.catholique.fr/besoin-dinformation-je-recherche/un-pelerinage>, sont considérées comme lues et acceptées. Je vous confirme mon inscription et vous adresse la somme de .....€, révisable selon les circonstances.

Je m'engage à observer une conduite personnelle correcte et à ne pas perturber les autres pèlerins ni le fonctionnement du pèlerinage.

**Une rencontre de préparation et d'information aura lieu le  
samedi 6 avril 2019, à la maison diocésaine, 6 av Pasteur Bondy de 9h 30 à 12h 00**

Fait le \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_ à ..... Signature précédée de la mention « lu et approuvé »

L'exemplaire est valable pour un seul pèlerin et doit être retourné au service des pèlerinages accompagné du règlement. Un exemplaire vous sera retourné après enregistrement. Nos pèlerinages sont effectués selon les conditions générales de vente, décret N° 94-190 du 15 juin 1994 pris en application de l'article 31 de la loi N° 92-645 du 13 juillet 1992, fixant les conditions d'exercice des activités relatives à l'organisation et à la vente de pèlerinages.

Les données vous concernant sont destinées à la direction des pèlerinages. Elles sont nécessaires au traitement et à la gestion de votre inscription. Elles sont conservées pendant une durée de 5 ans et pourront être utilisées éventuellement par nos services internes. Vous pouvez à tout moment exercer votre droit d'accès, de rectification, de suppression de vos données (loi "informatique et liberté" du 06/01/1978) en écrivant au service des pèlerinages par voie postale.

Chantal Donze – Responsable du Service Diocésain des Pèlerinages

Réservé au service  
 Chèque

Virement

espèces

**AUTORISATION DE REPRODUCTION ET DE REPRESENTATION DE PHOTOGRAPHIES  
OU DE VIDEOS**

*(Personne majeure photographiée)*

Je soussigné (Nom et Prénom)

Autorise

Ou

n'autorise pas

à titre gracieux, l'association diocésaine de Saint Denis à diffuser les photographies ou les vidéos sur lesquelles je figure, au cours du pèlerinage diocésain de Lourdes du 28 mai au 1<sup>er</sup> juin 2019.

Cette autorisation est valable pour une durée de 5 ans et pourra être révoquée à tout moment

**Le bénéficiaire de l'autorisation s'interdit expressément de procéder à une exploitation des photographies susceptible de porter atteinte à la vie privée ou à la réputation, ni d'utiliser les photographies de la présente, dans tout support à caractère pornographique, raciste, xénophobe ou toute autre exploitation préjudiciable.**

**Je me reconnais être entièrement rempli de mes droits et je ne pourrai prétendre à aucune rémunération pour l'exploitation des droits visés aux présentes.**

Je garantis que je ne suis pas lié par un contrat exclusif relatif à l'utilisation de mon image ou de mon nom.

Une vidéo et des photographies constituant une donnée à caractère personnel, j'ai été informé(e) des droits dont je dispose, à tout moment, afin de vérifier l'usage qui est fait de cette image et d'en demander le retrait de toute publication ou diffusion.

Conformément à la loi «informatiques et libertés» du 6 janvier 1978 modifiée, je dispose d'un droit d'accès, de rectification, de suppression des données me concernant sur simple demande adressée à ADSD Service des Pèlerinages, 6 avenue Pasteur 93141 Bondy Cedex.

Election de domicile est faite par chacune des parties à l'adresse précisée aux présentes.

Pour tout litige né de l'interprétation ou de l'exécution des présentes, il est fait attribution expresse de juridiction aux tribunaux compétents statuant en droit français.

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_\_ de bonne foi.

Signature précédée du nom et prénom :

Chantal Donze – Responsable du Service Diocésain des Pèlerinages